



Bruxelles, le 1^{er} septembre 2023
2023-08-LD-1/AB

**À l'attention des membres de la
Communauté des Écoles européennes**

Chers Membres de la Communauté des Écoles européennes,

Nous entamons aujourd'hui une nouvelle année scolaire et, en tant que Secrétaire général des Écoles européennes, je tenais à vous souhaiter une bonne rentrée, tout particulièrement à nos élèves et aux membres du personnel ainsi qu'à leurs familles.

Au cours de cette nouvelle année scolaire, nous célébrons le 70^e anniversaire des Écoles européennes. Tout a commencé en octobre 1953, à l'initiative de fonctionnaires européens de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, avec l'ouverture d'une petite école primaire comptant 70 élèves et sept professeurs. Depuis, le système s'est considérablement développé et cette année scolaire, nous accueillons près de 29 000 élèves et environ 3 100 membres du personnel dans les 13 Écoles européennes « traditionnelles » établies dans six États membres de l'UE. Par ailleurs, le système s'est ouvert et la « famille » des Écoles européennes englobe actuellement 23 Écoles européennes agréées supplémentaires où sont inscrits plus de 13 000 élèves. L'École européenne du Tyrol, la première École européenne agréée en Autriche, ouvre ses portes aujourd'hui.

Depuis 1953, le système a beaucoup évolué tout en poursuivant sa mission *« visant à offrir à tous ses élèves un enseignement diversifié et multilingue de grande qualité, de la maternelle au secondaire, à outiller les élèves du cycle secondaire supérieur pour la vie adulte et à leur fournir une base en vue de la poursuite de leur apprentissage. »*

Toutefois, le moment est venu de revoir la mission des Écoles européennes et de mener une réflexion approfondie sur la vision du système dont la visibilité au sein de l'Espace européen de l'éducation pourrait s'intensifier. En septembre, le Parlement européen votera très probablement un rapport rédigé par la Commission de la culture et de l'éducation du Parlement européen (commission CULT) portant sur *« Le système des Écoles européennes : état des lieux, défis et perspectives »*.

Ce rapport, ainsi que les discussions déjà entamées au niveau des Chefs de délégation au sein du Conseil supérieur, constitueront la base de discussions animées et certainement inspirantes avec toutes les parties prenantes, sous la Présidence italienne du Conseil supérieur, qui a succédé à la Présidence irlandaise le 1^{er} août 2023.

En tant que Secrétaire général, je suis convaincu que ce processus de réflexion profitera à l'ensemble du système des Écoles européennes et qu'il aura également des retombées très concrètes et positives pour les membres de notre personnel et, surtout, pour les générations d'élèves actuelles et futures.

Vous êtes invités à participer à ce processus en personne ou par l'intermédiaire de vos représentants et nous vous tiendrons informés au cours de l'année scolaire.

Pour en revenir à la rentrée scolaire 2023/24, j'aimerais pour finir vous souhaiter à tous une bonne rentrée et une nouvelle année scolaire réussie et inspirante !

Je vous prie de recevoir, Chers Membres de la Communauté des Écoles européennes, mes plus sincères salutations.



Andreas BECKMANN
Secrétaire général